

Etude pluridisciplinaire

A travers ses deux études établies à Morges et Lausanne, Véronique Fontana s'implique activement dans son activité professionnelle, qui n'est autre que sa passion. Exerçant en tant que fondatrice et directrice de ses propres cabinets, elle fait ainsi partie des rares femmes à occuper cette position dans la sphère juridique. L'experte en droit pénal nous explique les atouts et points forts de son approche. Interview.

Entre les nombreux impératifs de son activité d'avocate, Véronique Fontana mène une vie des plus intenses, notamment en pratiquant le saut d'obstacles à cheval à un haut niveau. Compétitive dans l'âme, elle concrétise ainsi un rêve d'enfance: défendre des causes et prendre la défense de ceux qui ont en besoin. Aujourd'hui à la tête de ses deux études d'avocats, l'une à Lausanne et l'autre à Morges, elle fournit ses prestations de manière réactive et impliquée, en mettant tout en œuvre pour obtenir le résultat visé tout en veillant à ne pas dépasser les prix sur lesquels elle s'est engagée auprès de ses clients.

Quelles sont les spécificités et spécialisations de l'Etude?

Nous fournissons des services juridiques de qualité dans plusieurs domaines du droit. Une pluridisciplinarité que j'ai d'ailleurs toujours voulue, notamment pour répondre à tous les types de demandes, en variant au maximum la pratique de notre activité. Pour cela, j'ai la chance de pouvoir compter sur une solide équipe composée de plusieurs avocats dynamiques, disponibles et experts dans des domaines juridiques ciblés. Mes deux études assurent ainsi des prestations en droit pénal, en droit de la circulation routière, de la famille mais aussi en droit des assurances, droit du travail et tout ce qui touche les contrats.

Comment s'organise votre travail avec vos différents avocats collaborateurs?

Je suis sur le terrain, c'est-à-dire très souvent en audience au Tribunal pour défendre mes clients, qui souhaitent m'avoir à leurs côtés pour franchir

avec succès cette délicate étape très importante. A l'interne, notre dynamique organisationnelle consiste à privilégier le travail d'équipe afin d'être toujours plusieurs avocats actifs et engagés sur un même dossier. Dans chaque affaire, nous pouvons de cette manière répondre sans délai à toutes les sollicitations que nous recevons et nous plonger dans les dossiers également en urgence pour défendre les intérêts de nos clients avec compétence et réactivité. Je suis toujours disponible pour toute personne qui vient me consulter et j'organise avec mon équipe une défense solide, énergique, stratégique, efficace et de confiance. Je m'investis dans chaque dossier et je le traite avec un de mes collaborateurs, ce qui fait que nous sommes toujours deux avocats au minimum à être au courant de ses spécificités. Fidèle à ma parole, je prends ce rôle très au sérieux, en m'impliquant souvent dans des cas lourds émotionnellement aux côtés de mes clients.

Quels sont respectivement les domaines d'expertise de votre équipe?

Mon équipe est composée des avocats suivants: Marc Mullegg, qui bénéficie d'une solide expertise en droit commercial, des sociétés, des contrats, des affaires pécuniaires, droit bancaire; Pierre H. Blanc est quand lui spécialisé en droit pénal, de la circulation routière et administratif. Thibaud Matthey De l'Endroit est très expérimenté en droit de la famille, et droit du travail. Nader Wolf travaille surtout sur les dossiers de droit du divorce, de droit pénal et en droit du bail. Yasmine Boolakee en droit pénal, Farideh Maresca Bagheri en droit pénal et droit des étrangers.



Nous avons également au sein de notre équipe un avocat stagiaire ainsi qu'un juriste et plusieurs assistantes juridiques et secrétaires. Au total nous sommes une vingtaine de collaborateurs entre les deux études.

Vous assurez aussi une permanence juridique pénale?

Oui c'est exact. Je figure en effet dans la Permanence de l'avocat de la première heure. Un service d'encaînement pénal en lien avec la police qui consiste à pouvoir assister tout prévenu d'un avocat, et cela dès le premier interrogatoire de police. On peut compter sur moi 24h sur 24 et je réponds aux mails en tout temps.

D'où vous vient cette énergie et cette passion que vous avez pour le droit.

Je me souviens clairement avoir toujours souhaité devenir avocate. A dix ans, je disais à tout le monde que je serais avocate. A l'école, je prenais déjà la défense d'autres élèves

auprès des professeurs lorsque mes copines estimaient avoir été victimes d'une évaluation injuste lors d'un contrôle (rires). J'aimais argumenter et convaincre. Il faut croire que ce désir de venir en aide à ceux qui ont besoin d'être défendus était tout simplement ancré en moi. Venant d'une famille modeste tout en étant douée à l'école, j'ai toujours travaillé avec pour objectif de devenir avocate. J'ai ensuite effectué mon cursus universitaire à Lausanne avant d'être admise au barreau de Genève à 24 ans. Puis j'ai mené une activité professionnelle variée en plaidant dans tous les cantons de Suisse romande et en m'impliquant dans de nombreuses activités connexes.

Plus d'informations:
www.etude-fontana.ch

TEXTE THOMAS PFEFFERLÉ